Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 23 (1935)

Heft: 462

Artikel: Femmes d'Extrême-Orient : [1ère partie]

Autor: M.-L.P. / Horst, Gertrud

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-262064

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

nécessaires pour l'Etat pour venir en aide à des classes ou groupements qui sont dans la misère, je tâcherais de renforcer la volonté de l'initiative individuelle, dans la mesure du possible. Je soutiendrais les principes démocratiques tels que les droits individuels et la responsabilité de chaque citoyen (citoyenne) vis-à-vis de l'Etat et du peuple.

E. VISCHER-ALIOTH *(Bâle).*

* * *

a) Le droit de vote et d'éligibilité une fois acquis, seule une mise au point sera nécessaire au début pour effacer les différences de traitement là où elles ne s'imposent pas naturellement. Ensuite les femmes feront une politique d'intérêt général qui sauvegardera aussi le leur.

b) Questions économiques: Réformes tendant à une économie dirigée. Emploi rationel des machines qui marcheront quelques heures seulement par jour. Conséquences: diminution des heures de travail, désencombrement du marché. La production doit être un service rendu à la collectivité, permettant à chacun de vivre dignement et non pas un moyen d'enrichissement pour une minorité.

c) Les principes démocratiques doivent être étendus encore. Mais les dirigeants et le peuple tout entier veilleront à ne pas considérer les intérêts matériels uniquement, mais surtout l'idéal moral que notre démocratie est censée représenter à l'intérieur et envers l'étranger: la fraternité et la bonne volonté: un pour tous, tous pour un. Seule cette attitude, qui implique parfois des sacrifices d'ordre matériel, est la justification de l'existence de la Suisse, pays numériquement si petit, mais composé d'une manière si significative.

Clara WALDVOGEL *(Neuchâtel)*

Elections aux Chambres fédérales des 26 et 27 octobre 1935

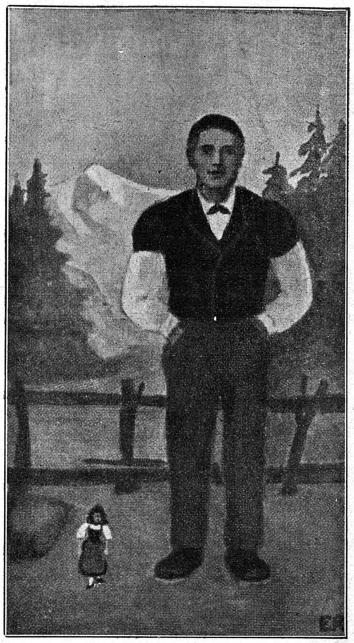

La femme suisse reste une mineure politique aussi longtemps qu'elle est exclue des votations fédérales.

Une nouvelle présidente

L'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses vient de passer en mains d'une présidente récemment élue, Mlle Clara Nef, de Hérisau. L'Alliance a fait un choix heureux, et nous l'en félicitons, tout en disant une cordiale bienvenue à celle qui s'est chargée vaillamment d'une tâche assez lourde et en l'assurant de la sympathie de toutes celles d'entre nous qui, de près ou de loin, se rattachent à l'Alliance.

Mlle Nef est connue par son activité très grande en faveur des chômeuses du canton d'Appenzell, et par les entreprises qu'elle mit sur pied, entreprises de confection de pantalons de skis, de sport, de garçonnets, etc., tous travaux exécutés par des femmes privées de leur gagne-pain habituel.

Sur la nouvelle présidente de l'Alliance, deux personnalités féminines exercèrent une influence déterminante: sa mère et Gertrud Bäumer. Ayant une préparation commerciale, et bien dirigée par une maman veuve qui sut lui inculquer le goût du travail et l'indépendance du jugement, la jeune fille devint secrétaire d'hôtel, puis collaboratrice de sa mère dans une activité sociale. Elle s'occupa de la jeunesse sous l'impulsion de Pro Juventute, *elle dirigea la* Frauenzentrale *appenzelloise, se donna à maintes activités intéressantes concernant le bien public.*

Gertrud Bäumer, elle ne la connut que par ses livres, qu'elle lut et relut au long d'une cure d'immobilité et de grand air à Arosa, et qui l'impressionnèrent profondément en projetant leur vive lumière sur des points restés obscurs. Grâce à l'appui intellectuel et moral de ces lectures, l'année d'isolement parut courte à Mlle Nef, et c'est avec des forces nouvelles et mieux trempées qu'elle reprit le cours de ses activités et accepta notamment la présidence de l'Union für Frauenbestrebungen.

J. V.

L'apprentissage ménager à Genève

Grâce aux difficultés de l'heure présente, l'idée de l'apprentissage ménager creuse peu à peu son sillon dans nos cantons romands.

Voici Genève qui, après le canton de Vaud et sous une autre forme, accorde l'officialité à l'apprentissage ménager. Le Département du Commerce et de l'Industrie, et il faut féliciter son chef de l'initiative prise, reconnaissant « qu'il est de l'intérêt général d'encourager l'apprentissage ménager », mais qu'il convient de faire quelques expériences avant de promulguer une loi réglant cet apprentissage, a décidé le printemps dernier qu'une propagande systématique serait entreprise par le Service des Apprentissages en collaboration avec la Commission d'apprentissage ménager en faveur de cet apprentissage; que celui-ci serait fait sur la base du programme établi par le Service des Apprentissages, en collaboration avec le Secrétariat romand du Comité des Association s'intéressant au Service domestique et quelques personnes compétentes et enfin qu'il ferait l'objet d'un contrat écrit.

D'après ce programme, la jeune fille doit être initiée graduellement, et selon l'organisation du ménage, aux différents travaux domestiques: cuisine, service des chambres, blanchissage, repassage, raccomodage. A la fin de son apprentissage, elle doit être à même de composer et préparer seule un menu simple, de connaître le prix des denrées alimentaires et la manière de les conserver; elle doit savoir entretenir le linge, (blanchissage, repassage, racommodage) et faire les différents travaux nécessités par l'entretien de la maison. Cet apprentissage, qui dure 18 mois au moins, est terminé par des examens pratiques et théoriques donnant droit en cas de réussite au diplôme cantonal de fin d'apprentissage.

Le contrat d'apprentissage stipule les droits et devoirs des deux parties. La maîtresse de maison s'engage à donner à son apprentie l'enseignement prévu au programme d'apprentissage, à exercer sur elle une influence éducative, à lui donner les soins nécessaires en cas de maladie, à veiller à ce qu'elle soit bien traitée par tous les membres de la famille, à lui assurer une vie saine et des conditions de logement salubre, à l'autoriser à suivre les cours ménagers, à lui accorder le temps nécessaire pour accomplir ses devoirs religieux, et à l'assurer contre la maladie en prenant les 2/3 de la prime à sa charge. L'apprentie en réciproque s'engage à accomplir consciencieusement et avec zèle les travaux qui lui sont confiés et à être polie et complaisante à l'égard des membres de la famille. Le contrat fixe aussi la durée de la journée de travail de l'apprentie, les congés et vacances dont elle jouit, ainsi que son salaire.

Toute difficulté résultant de l'application du contrat doit être soumise à la Commission dite de l'apprentissage ménager. Cette Commission, composée de cinq membres féminins est présidée par le Chef du Service des Apprentissages. Ses compétences sont les mêmes que celles des autres Commissions d'apprentissage qui sont, elles, formées de juges aux tribunaux de prud'hommes.

Dans une circulaire envoyée aux associations féminines, le Service des Apprentissages relève que l'apprentissage ménager est la meilleure préparation des jeunes filles à leurs devoirs de maîtresse de maison et de mères de famille. Mais il n'est pas que cela, il est aussi la meilleure formation pratique à la profession d'employée de maison, et il est en outre à la base de tout un groupe de professions intéressantes demandant des qualités d'abnégation et de dévouement et répondant le plus souvent aux aspirations intimes de la femme, telles que gouvernante de maison, directrice de pension, d'institut, de home, d'hôtel, fonctions d'infirmière, de nurse, etc., etc.

En accordant l'officialité à l'apprentissage ménager, le Département genevois du Commerce et de l'Industrie a implicitement relevé la profession d'employée de maison au même niveau qu'une autre profession puisqu'il lui a donné le même statut de formation: apprentissage avec contrat, examens de fin d'apprentissage et diplôme d'apprentissage. Le service de maison étant actuellement une des rares professions où l'offre de places dépasse la demande, il faut que les jeunes filles et leurs parents comprennent que c'est un métier équivalent à tout autre et qu'il représente un débouché intéressant pour la main d'œuvre féminine. Mais il faut que les maîtresses de maison comprennent aussi le rôle important qu'elles ont à jouer dans la question de l'apprentissage ménager et qu'elles remplissent un devoir social en travaillant à former une apprentie ménagère.

Quelques contrats ont déjà été signés, mais leur nombre est encore trop petit. Comme dans les autres métiers où c'est le patronat qui s'occupe de former sa main-d'œuvre future, les maîtresses de maison doivent prendre elles-mêmes en main la formation d'employées de maison qualifiées en préparant des apprenties ménagères. Le Service des Apprentissages (Grand-Rue, 39), l'Office privé des Apprentissages, (Taconnerie, 3) et le Secrétariat romand des Associations s'intéressant au Service domestique (Rue Bernard-Dussaud, 6) sont à la disposition des personnes désirant être renseignées plus en détail sur l'apprentissage ménager et le contrat d'apprentissage à Genève.

S. B.

La Commission genevoise d'apprentissage se compose de:

Mlle Suz. BRENNER, secrétaire du Comité des Assoc. s'intéressant au Service domestique.
Mme J. BRÜSTLEIN, secrétaire de l'Office privé des Apprentissages.
Mme CHAPUISAT, présidente de l'Union des femmes.
Mlle LAPLACE, secrétaire des Syndicats chrétiens-sociaux.
Mme A. SEILER, présidente du Groupe des Femmes socialistes.

Les femmes suisses manifestent contre la guerre

Pour répondre à plusieurs demandes, nous publions ici le texte de la Résolution votée à l'unanimité, à l'occasion du conflit italo-abyssin, lors de l'Assemblée générale de l'Alliance, et à laquelle une de nos collaboratrices a fait allusion dans notre dernier numéro.

Les femmes suisses réunies à Wädenswil à l'occasion de la 34me Assemblée générale de l'Alliance de Sociétés féminines suisses, douloureusement émues par le début des hostilités en Abyssinie, protestent contre la guerre, honte des temps actuels, et expriment leur sympathie à tous ceux qui vont au-devant de souffrances que notre civilisation aurait dû leur épargner.

Une illustre centenaire

Le 4 octobre, Mme Juliette Adam entrée dans sa centième année, prouva au monde qu'elle sait vieillir en beauté. La France politique et lettrée s'émut de cet anniversaire: « A l'heure où vous entrez dans votre centième année, lui fut-il dit de bouche officielle, Paris salue avec une émotion respectueuse la fervente patriote, la noble femme de lettres, dont l'œuvre, si belle, si forte, est, en même temps, imprégnée de tant d'humaine bonté» La grande médaille de la Reconnaissance française

Femmes d'Extrême-Orient

I. HINDOUES.

J'en avais vu quelques-unes aux Congrès internationaux de femmes, à Paris, à Berlin, à Cambridge. Elles portaient le pittoresque costume de leur pays: une sorte de péplum qui enveloppe la tête, cache presque entièrement les cheveux, et fait en même temps office de manteau. Elles avaient toutes la démarche gracieuse de personnes qui n'ont pas, depuis des siècles, foulé le pavé et l'asphalte dans des chaussures déformantes, un joli diamant dans une des narines, une tache rouge au front pour indiquer qu'elles étaient mariées. Elles nous regardaient avec une sorte de condescendance et de pitié, nous autres Européennes, dans nos vêtements régis par la mode, mais elles avaient adopté nos souliers, qui faisaient un étrange effet sur leurs pieds bruns et nus, et sous leurs draperies.

Entre Brindisi et Colombo, j'eus l'occasion de les observer de plus près. A bord, la plupart d'entre elles portaient des sandales aux rubans bleu-argent. Les manteaux dont elles se couvraient étaient tantôt transparents comme des voiles, tantôt d'un tissu ferme avec une large bordure de couleur vive, claire et lumineuse.

Parmi ces femmes se trouvent des membres des groupes les plus célèbres de danseuses d'Uday Schankar, qui ont déjà été en Amérique et dans de nombreux pays d'Europe. Elles sont à la fois réservées et confiantes. On nous autorise à photographier leur troupe, mais voici qu'une autre Hindoue s'y oppose, épouvantée: nous leur ôterions, dit-elle, leur âme avec cet inquiétant objet noir. Et on en reste là.

Toutes elles appartenaient aux castes supérieures, étaient riches. A Bombay, quand nous descendons à terre, elles sont accueillies par des bouquets et des fleurs tressées. L'une surtout est merveilleuse avec son visage mélancolique, son profil pur et ses cheveux très noirs nattés bas sur la nuque. On dirait l'Iphigénie de Feuerbach, sauf que tout en elle est plus petit et plus élégant.

Après avoir débarqué, nous voyons d'autres types féminins, parfois à la peau très sombre, qui circulent jambes nues avec une grande dignité. Quelques-unes, l'air distant, portent un enfant sur le bras gauche qu'elles appuient sur la hanche. De la main droite, elles maintiennent un petit vase sur la tête, et s'avancent dans l'attitude que devaient avoir Rébecca au puits et Nausicaa au bord de la mer: c'est étrange, l'impression que produisent ces femmes d'être en dehors du temps et du monde.

En voici maintenant d'autres, qui sortent d'une des misérables rues du quartier indigène et sont rasées, tandis que les hommes gardent en arrière de la tête quelques cheveux longs. On m'a dit plus tard que ce sont là les vrais Hindous, lesquels ,de même que Mahatma Gandhi, respectent les anciennes coutumes.

A chaque halte du tramway surgissent des couples de mendiants; les femmes, toutes ridées, paraissent sculptées dans le bois; à travers leur maigre chevelure blanche, on aperçoit le crâne. Impossible, naturellement, de comprendre ce qu'elles disent, mais l'expression suppliante des visages et des voix et la main tendue n'ont pas besoin d'explications.

Dans les coins sont assises des marchandes de fruits. J'essaie en vain de me faire comprendre en anglais. Finalement, je tends de l'argent et indique les fruits que j'aimerais; les uns ressemblent à des pommes de terre nouvelles, d'autres sont comme des pamplemousses allongées. On m'en donne une telle masse que j'en suis presque effrayée; la femme, cependant, a l'air ravie de la bonne affaire.

Plus loin encore, quelle misère, quelle malpropreté! Mais les enfants nus ne paraissent pas les sentir, et les femmes conservent une expression recueillie de paix intérieure, si pauvre que soit leur habillement, si misérable leur corps.

Il avait beaucoup été question, sur le bateau, de l'exploitation par les Anglais, du contraste entre les grandes constructions officielles du quartier de la gare et la misère du quartier indigène. Revenue sur le bateau, je vois défiler en imagination les types féminins hindous les plus variés, et une question se pose à moi: la différence est-elle bien plus grande entre la riche Anglaise et la femme presque nue à la peau brune qui est derrière elle, qu'entre celle-ci et l'Hindoue des couches supérieures, au riche costume, toute couverte de joyaux? Et je songe aux efforts de Mahatma Gandhi pour abolir les castes, en me demandant si ce n'est pas une lutte aussi ardue que celle à mener en faveur de la liberté de l'Inde?...

GERTRUD HORST.

(Trad. libre de M.-L. P.)

* * *

II. ENTRETIENS AVEC DES FEMMES DES PHILIPPINES.

Si l'on fait route vers l'Extrême-Orient, les Iles Philippines entrent à peine en ligne de compte dans l'itinéraire habituel des voyageurs. On sait vaguement qu'elles ont appartenu à l'Espagne, et qu'elles passèrent aux Etats-Unis, en 1898, pendant la guerre hispano-cubaine; peut-être aussi a-t-on lu dans les journaux quelques allusions à leurs difficultés avec ce nouveau maître, ce qui n'a rien pour surprendre, étant donné l'opposition toujours plus grande des peuples de couleur contre la domination des blancs. Mais tout cela ne suffit point pour éveiller une curiosité spéciale à l'égard de ces îles.

Et pourtant, revenue en Europe, je garde le regret de n'avoir pas eu le temps de m'y arrêter, car j'y aurais été « comme chez moi », m'a assuré un industriel de là-bas! mais ce regret, je le dois surtout aux femmes de ce pays qui ont voyagé avec moi sur le paquebot.

Je les avais vues d'abord, un dimanche, à la messe solennelle dans le salon de musique. Elles étaient nombreuses: les unes habillées à l'européenne, avec une simplicité distinguée; d'autres, des sœurs de charité, brunes et larges, au type malais, pas trop propres; d'autres encore paraissaient d'un sang mêlé, et j'appris par la suite qu'elles descendaient de familles semi-espagnoles. En apparence toutefois, elles n'avaient aucun de ces traits de caractère fâcheux généralement attribués en Orient aux métis. Cela provenait sans doute du fait que, dans ces îles, les deux races sont égales socialement. C'est ainsi que le président du Sénat, M. L.-E. Guezon, de sang tout à fait pur, avait une femme aux

vient d'être remise à la vieille dame qui vit maintenant, face à face avec ses souvenirs, dans sa retraite de Gif où les ogives croulantes de l'ancienne abbaye, couvent de femmes et chapelle aux murs aigrettés de lierre sombre, sont cernées d'une ronde de ces collines si doucement mauves quand le crépuscule baigne la vallée de Chevreuse.

Le temps semble avoir oublié de marquer au passage l'ancienne femme de lettres, la féministe de toujours, qui a conservé la répartie prompte et gaie et le fin sourire de ses jeunes années. La devise de sa vie est: lutter, aimer, tout est là! Elle a eu le culte de la beauté et l'amour de la patrie, elle a écrit beaucoup de volumes, environ soixante-dix, sur la politique et sur les sociétés étrangères et aussi des critiques littéraires et des mémoires. En 1879, elle fonda la « Nouvelle Revue », où elle rédigeait des bulletins sur la politique étrangère qui eurent un retentissement mondial. Son salon politique réunissait tout ce que la France et quelques pays comptaient de personnalités remarquables, à une cohorte de jeunes hommes de talent, que Juliette Adam se plaisait à encourager, à soutenir, à lancer, tels Flaubert, Maupassant et Loti.

La dernière abbesse de Gif, comme on l'appelle, la femme qui n'a point de rôle dans l'histoire. » l'auréole. Elle est reliée au passé... elle a pu entendre des vieilles gens parler de la Terreur et de l'exécution de Louis XVI, qu'elles avaient vue de leurs yeux; elle fut l'amie de George Sand, de Meyerbeer et de tant d'autres ombres illustres et, comme l'a écrit Léon Daudet, elle se confond avec le verbe, l'honneur et la destinée de son pays. Pour devenir mon ami, a-t-elle coutume de dire, il faut me demander un service.

Juliette Adam a écrit ces lignes qui sont bien à leur place dans une colonne de ce journal: « L'histoire de l'humanité existe-t-elle! C'est l'histoire des mâles dans l'humanité qu'il faudrait dire. Aussi, qu'y a-t-il dans notre histoire? Des batailles, des massacres, des flots de sang, oppressions, injures, trahisons, révolutions stériles, réactions honteuses et, au milieu, quelques lueurs inspirées par l'amour, le dévouement, l'esprit de charité, de paternité, de miséricorde, esprit qui a son culte et son refuge chez la femme — chez la femme qui n'a point de rôle dans l'histoire.

Que la vénérable centenaire, une des grands-mères de féminisme, veuille bien recevoir les félicitations que le *Mouvement Féministe* est heureux de présenter à une femme de si grande valeur.

JEANNE VUILLIOMENET.

Saffa — Société Coopérative de cautionnement

La Société coopérative de cautionnement « Saffa », qui groupe 339 membres, dont 62 personnes juridiques et 227 personnes physiques, a réalisé, durant l'exercice 1934-1935, un bénéfice de Fr. 7.409.—, dont l'assemblée générale, réunie le 5 octobre, à Wädenswil, à l'occasion de l'assemblée annuelle de l'Alliance nationale de sociétés féminines suisses, a décidé l'emploi suivant: dividende de 3.142 % sur les parts sociales, soit Fr. 3508.90. 1500 fr. seront versés au compte de réserve et 2400 fr. reportés à nouveau. Les recettes ont atteint Fr. 34.860.—.

Durant l'exercice, le Comité de direction, où la Suisse romande est représentée par Mlle Suzanne Brenner (Genève) et Mme J. Zwicky-Recordon, pharmacienne à Lausanne, a examiné 150 demandes de cautionnement et en a accordé 42, soit 39 demandes pour un total de 75.650 fr., et trois demandes d'augmentation de crédits précédemment accordés, pour 2500 fr. Ce Comité a accordé 14 crédits (20.550 fr.) à des entreprises en activité, 6 crédits (17.900 fr.) pour ouverture de commerces, 4 crédits (9500 fr.) pour des reprises d'affaires, 5 crédits (6750 fr.) pour formation professionnelle, et 3 cautionnements d'employées (6000 fr.).

Des décisions négatives ont soulevé des critiques; c'est que le public méconnaît le but de l'institution. Selon le désir des fondatrices, la Coopérative Saffa ne doit pas faire des dons ou octroyer des prêts sans intérêts, mais au contraire faciliter l'obtention de prêts d'un caractère commercial, portant intérêts et devant être amortis; elle ne peut pas toujours supporter entièrement les risques du cautionnement et doit exiger des garanties chaque fois que la requérante peut en fournir; ces garanties, toutefois, ne couvrent jamais la contre-valeur du prêt consenti; dans la plupart des cas, il s'agit de garanties partielles, insuffisantes pour l'obtention d'un prêt en banque, mais qui cependant, pour la société Saffa, ont leur importance. Par conséquent, les personnes disposant de garanties suffisantes pour obtenir un prêt bancaire ne recourront pas aux services de la société.

Du 1er janvier 1932 au 1er juillet 1934, la société a accordé 134 prêts pour un total de 340.700 fr.; le dernier exercice accuse une diminution du nombre des prêts et cautionnements consentis, en raison de la grande réserve qui s'impose dans les circonstances actuelles. Ces 134 cautionnements se répartissent ainsi: 31 cautionnements (113.650 fr.) pour l'hôtellerie et les professions similaires, 32 (86.200 fr.) pour des commerces, 26 (49.400 fr.) pour les arts et métiers, 4 (10.700 fr.) pour l'agriculture, un de 5.000 fr. pour l'industrie des machines, 28 pour diverses professions et 12 cautionnements (34.300 fr.) pour les professions libérales. Zürich vient en tête avec 43 cautionnements; Berne en compte 27, Genève, 14, Vaud, 12, Bâle 9, Thurgovie 6, Neuchâtel 5, Argovie 4, Lucerne, St-Gall, Valais 3, Glaris 2, Unterwald, Appenzell, Soleure, chacun un.

D'entente avec la Banque populaire suisse, la société possède deux bureaux de renseignements financiers gratuits, l'un à Berne, dirigé par Mlle Anna Martin, l'autre à Zurich, de création récente, dirigé par Mlle E. Naegeli; ces deux bureaux examinent les requêtes en collaboration avec la direction de la société, interviennent dans des situations embrouillées, conseillent pour leurs placements de nombreuses femmes que le manque de stabilité des valeurs rend hésitantes sur la façon de placer leurs fonds. Durant les semaines qui ont précédé la votation sur l'initiative de crise, un grand nombre de femmes ont consulté ces deux bureaux de renseignements financiers, lesquels ont pu les mettre en garde contre des transactions irréfléchies.

Des causeries, des séries de conférences ont été données par ces deux bureaux sur des sujets financiers ou économiques; au cours de l'hiver dernier, Mlle A. Martin a donné 28 conférences dans toute la Suisse; Mlle Naegeli, dans ses conférences, a fait mieux connaître la société de cautionnement Saffa.

S. B.

Les Congrès de l'été

IXe Congrès de l'Association Internationale des Lyceum Clubs

(Berlin, 24 au 29 septembre 1935)

Non contentes d'avoir leur Congrès tous les deux ans, les déléguées de l'Association des Lyceums avaient tenu ce printemps une réunion extraordinaire à Genève. Cette prise de contact s'était trouvée nécessaire pour régler une foule de questions inhérentes à la période de crise que nous traversons. Elle ne fut pas inefficace: preuve en est la réussite du dernier Congrès régulier de l'Association qui vient d'avoir lieu à Berlin. Non seulement, les problèmes de plus en plus compliqués qui se posaient depuis la guerre au sujet des relations internationales ont trouvé des solutions satisfaisantes pour chacun, mais encore l'affluence des déléguées et des représentantes des clubs du monde prouvèrent l'intérêt porté au Lyceum par les femmes de carrières libérales. Les soixante représentantes des pays étrangers comprenaient vingt-six Suissesses, de nombreuses Australiennes, des Anglaises, des Hollandaises, des Italiennes, des Finlandaises, des Suédoises. On eut la joie de saluer l'entrée dans l'Association de deux nouveaux clubs, celui d'Helsingfors et celui de Dresde. La nouvelle que d'autres clubs sont en formation vint aussi réjouir les déléguées.

Après acceptation du procès-verbal du Congrès de Rome, nomination des vices-présidentes, annonce des déléguées présentes, mention de celles qui avaient le droit de vote, admission comme langues officielles du français, de l'anglais et de l'allemand, lecture des rapports financiers, la discussion s'ouvrit sous la présidence de Mme von Bömcken, présidente du Lyceum Club de Berlin. Toutes les déléguées se mirent d'accord sur le fait que, pour rendre le « Central Bureau » de l'Association indépendant des circonstances locales qui déterminent la vie de tels et tels clubs, cet office aurait désormais son siège tout à tour dans les divers pays possédant des Lyceum clubs et porterait le nom de *Bureau central international*. Seule la déléguée du club de Melbourne manifesta son regret de voir l'organisme de liaison et d'organisation quitter le « Mother Club » de Londres. Devant le fait que ce Bureau n'ent en somme qu'un agent officiel de liaison et d'organisation, que son transfert dans divers pays n'empêche en rien les rapports directs entre le club de Londres et les clubs coloniaux, tout le monde finit par se ranger à l'avis prédominant. En remerciement des services rendus à l'Association par le Bureau international provisoire de Genève, pendant les années 1933 et 1934, et tout particulièrement pour reconnaître l'admirable activité de Mme Robert, présidente centrale du Lyceum de Suisse, et de sa fille Mme Sprecher, présidente du club de Zurich, le Congrès décida à l'unanimité que le Bureau central serait offert à la Suisse pour la prochaine période de son activité. On procéda ensuite à la composition de ce Bureau, qui comprendra la présidente du dernier Congrès, et la présidente du prochain Congrès, la présidente du Lyceum du pays où le bureau international à son siège, des membres élus par divers clubs à tour de rôle. Il fut aussi décidé que le Congrès de 1937 aurait lieu à Londres.

Un accent particulier fut mis sur les propositions tendant à établir entre clubs des rapports de plus en plus fréquents, à faciliter les séjours des lycéennes spécialement recommandées par leur club dans les clubs d'autres pays, à organiser des expositions itinérantes et des échanges musicaux. On décida aussi d'orienter les groupes *juniors* sur les buts et le travail des Lyceums, de leur assurer une représentation dans les Congrès, de faciliter leurs voyages à l'étranger, de chercher pour elles des pensions non seulement chez les personnes appartenant au Lyceum, mais d'une manière générale dans des milieux cultivés et capables de les stimuler pour leurs études.

Ces dernières dispositions, quoique n'ayant pu être précisées au cours d'un congrès de quelques jours, exigent pour leur réalisation un grand travail de la part du Bureau international et des Comités des Clubs; elles sont extrêmement intéressantes et prouvent que tout en restant fidèles à ses buts désintéressés de culture intellectuelle, le Lyceum Club peut rendre des services d'ordre positif.

Le Congrès de Berlin a été l'occasion de brillantes réceptions, de concerts, de visites aux institutions de la nouvelles Allemagne, comme aussi de l'Allemagne de toujours. Une séance dans les bureaux de la N. S. V. *(National-Sozialistische Volkswohlfahrt)* où des explications détaillées ont été données aux congressistes sur toutes les activités de ce gigantesque service social officiel, une visite au camp de service social pour jeunes filles à Mölkenburg, un discours de Mme Scholtz-Klink, *Reichsfrauenführerin*, encourageant les femmes des divers pays à échanger leurs impressions et leurs expériences dans les domaines divers de l'activité humaine où elles sont au même titre les unes que les autres, collaboratrices des hommes et mères de famille, toutes ces impressions nouvelles furent situées pour nous par le cadre admirable que leur prêtait la Vieille Allemagne avec sa musique, ses opéras, ses beaux musées et le délicieux petit palais de Sans-Souci flanqué de son moulin, éternel témoin d'un certain esprit d'indépendance qu'on ne trouve plus guère en Allemagne.

Une hospitalité qui ne se bornait pas au confort matériel et qui prouvait combien les femmes cultivées d'Allemagne tiennent à leurs relations d'amitié avec les femmes étrangères ne s'est pas démentie un seul instant.

Peu de jours avant le Congrès, une invitation était arrivée aux déléguées de la part du Club de Dresde, lequel engageait les Lycéennes de Berlin et leurs hôtes à venir passer trois journées à Dresde, pour y fêter à la fois le jubilé de vingt-cinq ans du « *Frauenklub* » de Dresde et son affiliation comme second *Deutscher Lyceum Club* à l'Association internationale.

Ces dernières journées furent extrêmement réussies et marquées d'une note intime et gracieuse. On était beaucoup moins nombreux qu'à Berlin, les réceptions étaient moins luxueuses, mais la vieille résidence saxonne était prodigue de ses trésors artistique et toute parée de grâce automnale. Les femmes de Dresde comme celles de Berlin firent le meilleur accueil aux déléguées des pays étrangers. Au joli dîner qui nous réunit au *Weissen Hirsch*, devant la vue charmante de Dresde et de l'Elbe gisant à ses pieds comme une ceinture dénouée, d'aimables paroles furent échangées. En l'absence de Mme Robert, Mlle Juliette de Crousaz prit la parole pour rappeler aux déléguées allemandes et étrangères que, si nous venions d'admirer les beautés de l'Allemagne, nous habitions nous aussi un pays qui valait la peine d'être visité, et que les femmes suisses se feraient toujours une joie d'accueillir les Lycéennes étrangères pour leur faire les honneurs de leur patrie.

M. GAGNEBIN.

Aidez-nous à faire connaître notre journal et à lui trouver des abonnés.

---

traits nettement malais, mais qui donnait tout à fait l'impression d'une grande dame. La gracieuse Jovita Fuentes, chanteuse de premier ordre, qu'on a souvent entendue en Allemagne et en Italie interpréter *Mme Butterfly, Salomé,* etc., après avoir étudié dans ces deux pays, semble également de sang mêlé. Je l'avais entendue dans ses grands rôles; sur le bateau j'appris à la connaître comme chanteuse remarquable du *Lied*. Elle chantait tour à tour en allemand, en français, en italien et en *paoli,* son dialecte natal, et l'on ne savait s'il fallait admirer davantage ses connaissances, sa technique du chant, ou l'expression émouvante de sa voix, ou encore la charmante personne debout là, dans le costume superbe des Philippines de la bonne société: un vêtement long et onduleux en lourde soie mauve, avec une longue traîne qu'en dansant elle saisissait gracieusement de sa main gauche, ses larges manches bouffantes sur de riches broderies sur brocart.

Et ce soir-là, je vis aussi un autre costume durant le concert donné en l'honneur de Don E. Guezon: celui d'une femme du peuple. C'était encore plus intéressant: une sorte d'étamine brodée au point de croix, aux couleurs vives et aux manches encore plus bouffantes. Je n'ai jamais compris comment s'y prennent ces femmes pour ne pas se heurter partout. Il faut bien dire que ces peuples d'Orient ignorent notre folle agitation. De même pour les souliers: au lieu d'être en soie, avec des talons invraisemblablement hauts comme ceux des « dames », les jolies petites pantoufles de la femme du peuple sont en tissu rouge, sans talon. Qu'elle ne les perde pas en marchant, autre miracle, car elles recouvrent à peine les orteils; mais plus extraordinaire encore le fait que la danseuse que nous vîmes exécuter une danse nationale avec un sénateur des Philippines pût conserver les siens! Evidemment, celle-là appartenait à un autre monde: c'était le Dr. Maria Matiors, femme médecin à la tête des organisations sanitaires de son pays, poste gouvernemental. Elle a fait ses études à Manille, qui possède depuis trois cents ans une Université fondée par les Espagnols, mais elle avait été pendant six mois assistante dans une clinique de Berlin, et nous parlait avec reconnaissance de ce séjour.

Ces deux femmes m'ont beaucoup parlé de leur île et des efforts que l'on y accomplit en vue de l'instruction scolaire des filles. Aucune obligation, mais la plupart de celles-ci vont spontanément à l'école.

Depuis la domination américaine, l'anglais est la langue principale, mais on veut que le dialecte malais national soit la langue des écoles. C'est d'ailleurs celui-là dans lequel s'entretenaient mes compagnes de voyage. Comme langues étrangères, il y aurait l'anglais et l'espagnol.

L'enseignement secondaire des jeunes filles est florissant aussi; les institutions de l'Etat et celles des missions rivalisent d'efforts. Il y a aussi une école à Manille qui est dirigée par des sœurs allemandes. En général, ces îles, qui ont été christianisées, il y a longtemps, par les Espagnols, n'appartiennent pas aux régions à convertir; un seul petit territoire fait encore exception.

Les jeunes filles sont admises à toutes les études; sauf pour ce qui concerne l'enseignement, on désire surtout des femmes médecins. Autre renseignement: il existe deux Universités, de fondation plus récente, où l'anglais est la langue principale, et qui est aussi ouverte aux étudiantes.

(A suivre.)

Publications reçues

Les Auberges suisses de la Jeunesse. Prix: 1 fr. Fédération suisse des Auberges de la Jeunesse, Seilergraben, 1, Zurich.

Le guide des Auberges suisses de la Jeunesse donne comme celui des années précédentes toutes les adresses de ces utiles institutions, actuellement au nombre de 184 dans notre pays. Plus de 60.000 jeunes gens en furent les hôtes l'an dernier, avec un total de plus de 100.000 nuitées. Une carte de tourisme est adjointe au guide, chaque auberge y est indiquée par un signe rouge. Le rapport d'activité signale en outre la création d'un journal mensuel bilingue qui renseigne ses lecteurs sur les nouvelles auberges et les perfectionnements apportés aux anciennes, et qui s'intéresse également à tous les mouvements de jeunesse existant en Suisse.

L.-H. P.

Das Rutli, publication jubilaire de l'Association « Rutli ».

Il y a 75 ans, en effet, que, grâce à l'appui financier du peuple et de la jeunesse suisses, le Rutli devint propriété nationale.

Mais, ce petit opuscule n'est pas seulement une édition de jubilé, il donne aussi de bonnes leçons de civisme à ceux que préoccupe le renouvellement spirituel du peuple. C'est pourquoi, la lecture en est vivement recommandée aux membres des autorités scolaires et du corps enseignant.

L.-H. P.

Dr. R. STEINER: *Comment soigner bébé.* Edition *Pro Juventute,* 50 ct.

Encore une publication de *Pro Juventute,* toujours soucieuse de préparer les femmes à leur carrière maternelle, tout en protégeant l'enfant. Due à l'ancien médecin de la Pouponnière du Ried et de la consultation gratuite pour nourrissons à Bienne, cette publication s'inspire des principes de puériculture des plus nouveaux; elle est écrite dans une langue simple, claire, compréhensible aux mères de tous les milieux, aussi modestes soient-ils. De jolies illustrations complètent le texte et ajoutent à l'intérêt de cette brochure qui sera certainement un conseiller apprécié de toutes les mamans.

L.-H. P.